

Image not found or type unknown



Vaccination obligatoire pour profession infirmiere

Par **EMMA1221**, le **23/06/2010** à **18:57**

Bonjour,
Je travaille en tant qu'infirmiere dans la fonction publique. J'ai une contre indication quant à un rappel de vaccin contre l'hepatite B, ayant developpé différents troubles il y a 10 ans suite à un premier rappel (dossier validé à la DGS).
A mon dernier bilan sanguin il s'avere que mon taux se rapproche de la limite minimale. En cas de non couverture vaccinale normalement obligatoire pour ma profession j'ai peur de ne plus pouvoir pratiquer. Aurais je droit dans ce cas à une quelconque indemnité ou autre?
Notre etablissement n'ayant pas de medecin du travail je tente de poser la question sur ce forum en esperant obtenir des reponses.
D'avance merci pour vos réponses.
Emma.